

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
(SICAV EN COURS DE LIQUIDATION)

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2018**

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « ATTIJARI PLACEMENT SICAV » clos le 31 décembre 2018 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 31 décembre 2018 annexés au présent rapport font apparaître un total actif de 589 138 dinars, un actif net de 522 074 dinars et une valeur liquidative de 1 219,799 dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 décembre 2018 tels qu'annexés au présent rapport.

En outre, nous formulons, les observations suivantes :

- 1- La société « ATTIJARI PLACEMENT SICAV » a obtenu l'agrément de liquidation prévu par l'article 32 du Code des Organismes de Placement Collectif en date du 18 Avril 2017. Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 20 Juin 2017 a décidé l'ouverture de la phase de liquidation de la société. Il en découle que, la société n'est plus en situation de respect des ratios réglementaires.

En outre, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2018 a décidé de renouveler le mandat du liquidateur pour une période d'une année.

- 2- Certaines informations relatives à l'identité de certains actionnaires dans le capital social de la SICAV, notamment : l'adresse, le numéro de la carte d'identité et le numéro de registre de commerce, demeurent non communiquées par le dépositaire et le gestionnaire.

- 3- La comptabilité loge des soldes de dividendes non encore payés dont l'identité de certains bénéficiaires demeure non identifiée par le dépositaire et le gestionnaire.

Tunis, le 22 janvier 2019

Le Commissaire aux Comptes :
SYNERGIE AUDIT ET CONSEIL
Mehdi FRADI

BILAN
arrêté au 31/12/2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	182 917	216 404
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		182 917	216 404
b - Obligations et Valeurs assimilées		-	-
c - Autres Valeurs		-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		406 221	395 399
a - Placements monétaires		-	-
b - Disponibilités	3-10	406 221	395 399
AC 3 - Créances d'exploitation		-	-
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		589 138	611 804
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-6	1 904	4 166
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-7	65 160	79 212
TOTAL PASSIF		67 064	83 378
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	3-4	529 215	533 238
CP 2 - Sommes distribuables	3-5	-7 141	-4 813
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		- 4 813	-
b - Sommes distribuables de l'exercice		- 2 328	- 4 813
ACTIF NET		522 074	528 426
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		589 138	611 804

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	-	6 977	-	14 242
a - Dividendes		-	6 977	-	14 242
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		-	-	-	-
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-3	1 710	6 590	1 590	5 363
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 710	13 567	1 590	19 605
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	-	-6 583	-2 262	-9 309
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 710	6 985	-673	10 296
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-9	-1 580	-9 313	-2 910	-15 109
RESULTAT D'EXPLOITATION		130	-2 328	-3 582	-4 813
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	-	-	-
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		130	-2 328	-3 582	-4 813
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-	-	-
* Variation des +/- values potentielles sur titres		2 522	56 479	23 237	28 361
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	-60 335	-32 196	-104 301
* Frais de négociation de titres		-	-168	-153	-1 752
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 652	-6 352	-12 695	-82 505

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 31/12/2018

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018	Période du 01/10/2017 au 31/12/2017	Période du 01/01/2017 au 31/12/2017
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	2 652	-6 352	-12 695	-82 505
a - Résultat d'exploitation	130	-2 328	-3 582	-4 813
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	2 522	56 479	23 237	28 361
c - +/- values réalisées sur cession de titres	-	-60 335	-32 196	-104 301
d - Frais de négociation de titres	-	-168	-153	-1 752
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-	-5 698
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	-	-	-	-
a - Souscriptions	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	-	-	-
* Droits d'entrée	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-
* Capital	-	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-
- Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-
* Droits de sortie	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	2 652	-6 352	-12 695	-88 203
<u>AN 4 - Actif Net</u>				
a - En début de période	519 422	528 426	541 121	616 629
b - En fin de période	522 074	522 074	528 426	528 426
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>				
a - En début de période	428	428	428	428
b - En fin de période	428	428	428	428
VALEUR LIQUIDATIVE	1 219,799	1 219,799	1 234,640	1 234,640
DIVIDENDES PAR ACTION	-	-	-	13,313
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,51%	-1,20%	-2,35%	-13,38%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31/12/2018

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2018, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date d'arrêté à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date d'arrêtée, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 décembre 2018.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

2- 4 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 182 917 Dinars contre 216 404 Dinars au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Coût d'acquisition	182 964	272 931
- Actions et droits rattachés	-	89 967
- Titres OPCVM	182 964	182 964
- Obligations et valeurs assimilées	-	-
Plus ou moins-values potentielles	-47	-56 527
- Actions et droits rattachés	-	-54 563
- Titres OPCVM	-47	-1 964
-Obligations et valeurs assimilées	-	-
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées	-	-
Total	182 917	216 404

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres sont nuls pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, contre un montant nul pour la même période en 2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4 ^{eme}	31/12/2018	4 ^{eme}	31/12/2017
	Trimestre 2018		Trimestre 2017	
-Revenus des actions	-	-	-	6 768
- Revenus des Titres OPCVM	-	6 977	-	7 474
- Revenus des Obligations et des valeurs assimilées	-	-	-	-
Total	-	6 977	-	14 242

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, à 1 710 Dinars contre 1 590 Dinars du 01/10/2017 au 31/12/2017, et représentent le montant des intérêts courus sur le compte courant.

Libellé	4^{ème} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{ème} Trimestre 2017	31/12/2017
- Intérêts/ Compte courant	1710	6 590	1 590	5 363
Total	1 710	6 590	1 590	5363

3-4 Note sur le capital

Capital au 30/09/2018	
- Montant	526 693
- Nombre de titres	428
- Nombre d'actionnaires	12
Souscriptions réalisées	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets sur le capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	2 522
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
- Frais de négociation de titres	-
Capital au 31/12/2018	
- Montant	529 215
- Nombre de titres	428
- Nombre d'actionnaires	12

3-5 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
-Sommes distribuables de l'exercice	-2 328	-4 813
-Sommes distribuables des exercices antérieurs	-4 813	-
Total	-7 141	-4 813

3- 6 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 1 904 Dinars contre 4 166 Dinars au 31/12/2017, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Gestionnaire	- 4*	1 584
- Dépositaire	1 908	2 582
Total	1 904	4 166

* le solde créditeur du compte gestionnaire provient de l'imputation directe du timbre fiscale sur ce compte. Ce solde a été régularisé le 29-01-2019

3- 7 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 65 160 Dinars contre un solde de 79 212 Dinars au 31/12/2017, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	6 989	7 866
- Honoraires du Liquidateur	-	2 976
- Dividende à payer exercice 1995	67	67
- Dividende à payer exercice 1996	13 230	13 230
- Dividende à payer exercice 1997	3 828	3 828
- Dividende à payer exercice 1998	3 159	3 159
- Dividende à payer exercice 1999	3 585	3 585
- Dividende à payer exercice 2000	66	66
- Dividende à payer exercice 2001	69	69
- Dividende à payer exercice 2002	1 078	1 078
- Dividende à payer exercice 2003	633	633
- Dividende à payer exercice 2004	6 210	6 210
- Dividende à payer exercice 2005	851	851
- Dividende à payer exercice 2006	338	338
- Dividende à payer exercice 2007	3 375	3 375
- Dividende à payer exercice 2008	134	134
- Dividende à payer exercice 2009	133	133
- Dividende à payer exercice 2010	221	221
- Dividende à payer exercice 2011	157	157
- Dividende à payer exercice 2012	129	129
- Dividende à payer exercice 2013	172	172
- Dividende à payer exercice 2014	159	159
- Dividende à payer exercice 2015	111	111
- CMF à payer	-	46
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	6 704	16 402
- Contribution Conjoncturelle	-	-
- TCL à régulariser	13 477	13 477
- Etat Impôt à payer	285	740
Total	65 160	79 212

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements pour la période allant du 01/10/2018 au 31/12/2018 sont nulles, contre 2 262 Dinars pour la même période en 2017, et se détaillent ainsi:

Libellé	4^{ème} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{ème} Trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération du gestionnaire	-	4 636	1 588	6 538
- Rémunération du dépositaire	-	1 947	673	2 771
Total	-	6 583	2 262	9 309

3- 9 Note sur les autres charges

Les autres charges allant du 01/10/2018 au 31/12/2018, s'élèvent à 1 580 Dinars, contre 2 910 Dinars du 01/10/2017 au 31/12/2017, et se détaillent comme suit :

Libellé	4^{ème} Trimestre 2018	31/12/2018	4^{ème} Trimestre 2017	31/12/2017
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire (CAC)	1 539	6 100	1 537	6 100
- Honoraires du Liquidateur ***	-	2 674	-126*	2 976*
- Redevance CMF ****	-	389	136	555
- Contribution Conjoncturelle	-	-	1 328	5 264
- Autres charges	41	120	52	169
- TCL	-	30	-18**	45
Total	1 580	9 313	2 910	15 109

* L'abonnement de la charge du liquidateur a été effectué sur la durée de son mandat (une année) au lieu de l'abonnement total de la charge sur l'exercice 2017.

**suite à la régularisation de la TCL.

*** sur demande du CMF, les honoraires du liquidateur au titre de son second mandat renouvelé par l'AGE du 12 Octobre 2018 sont supportés par le dépositaire.

**** sur demande du CMF, aucune redevance n'a été acquittée depuis le 01 Octobre 2018.

3-10 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018, à 406 221 Dinars contre 395 399 Dinars au 31/12/2017, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Avoirs en banque	404 526	393 743
- Sommes à l'encaissement	233	261
- Sommes à régler	-212	-212
- Intérêts courus /compte courant	1674	1 606
Total	406 221	395 399

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « ATTIJARI GESTION». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,19 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le gestionnaire ne perçoit plus de rémunération depuis le 01 octobre 2018.

La rémunération d'«ATTIJARI GESTION» au 31/12/2018, s'élève à 4 636 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI BANK ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Le dépositaire ne perçoit plus de rémunération depuis le 01 octobre 2018.

La rémunération d'« ATTIJARI BANK » au 31/12/2018, s'élève à 1 947 Dinars TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 31/12/2018

(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2018	%Actif	% Actif Net	%Capital Emis
Titres OPCVM		182 964,160	182 916,831	31,05%	35,04%	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	1 761	182 964,160	182 916,831	31,05%	35,04%	0,15%
Total Général		182 964,160	182 916,831	31,05%	35,04%	